



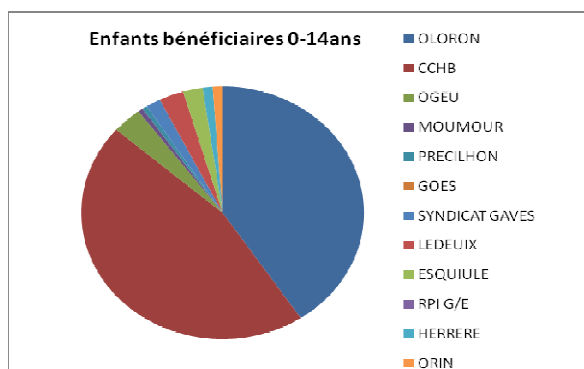
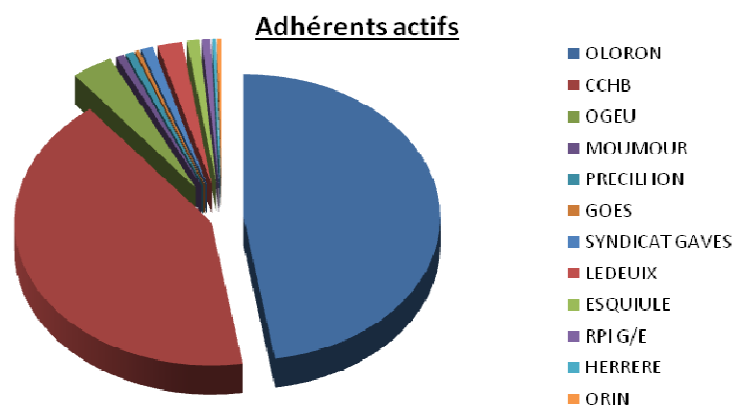
Comité d'Action Sociale
du personnel territorial du Haut-Béarn

RAPPORT MORAL 2022

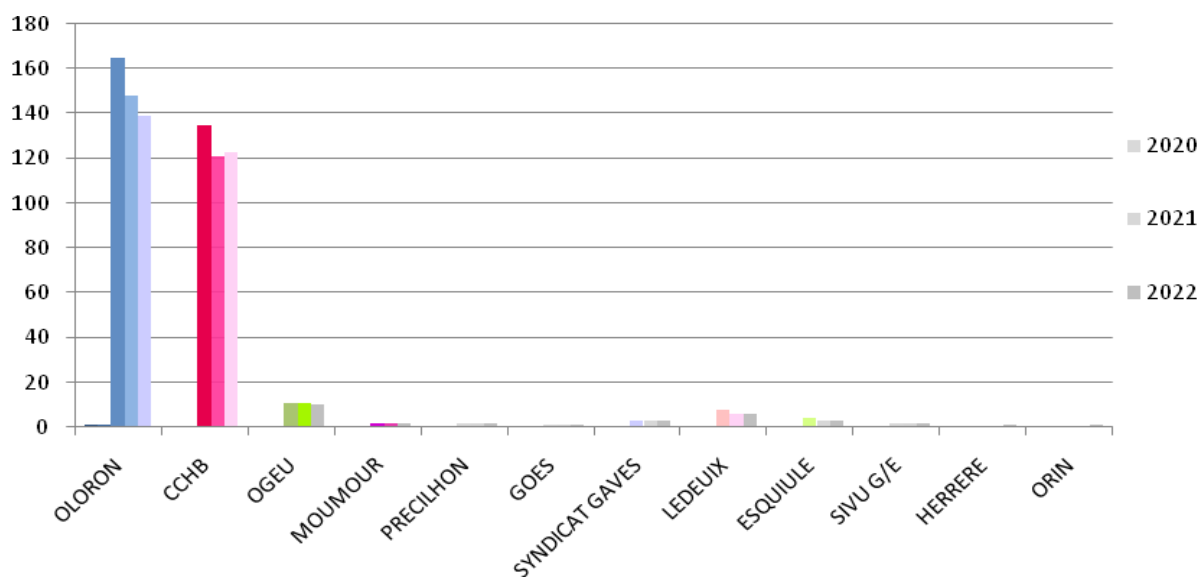
Validé par vote lors de
L'ASSEMBLEE GENERALE
du 12 mai 2023

PRÉSENTATION DES MEMBRES ADHERENTS AU 31/12/2022 :

	Adhérents actifs	Enfants bénéficiaires (0-14ans)
Ville d'Oloron	139	63
CCHB	123	77
Commune d'Ogeu-les -Bains	11	5
Commune de Moumour	2	1
Commune de Précilhon	2	1
Commune de Goès	1	0
Syndicat Mixte des Gaves	3	4
Commune de Ledeuix	6	7
Commune d'Esquiule	3	4
RPI de Goès-Estialescq	1	0
Commune d'HERRERE	1	2
Commune d'ORIN	1	2
Total	293	166



Evolution des adhérents par collectivité



Il convient de noter que le nombre d'adhérents d'Oloron et de la CCHB est en baisse depuis 3 ans, cette baisse pouvant s'expliquer principalement par les départs à la retraite et pour mutation, mais aussi par le manque de motivation des nouveaux recrues à adhérer à l'association.

PRÉSENTATION DU BUREAU durant l'année 2022 :

Présidente : Mme Marie-Colette ZARASOA

Vice-présidents : /

Secrétaire : Mme Gisèle CANDELOT

Secrétaire adjointe : Mme Ingrid CASTEX

Trésorière : Mme Nadine BEAUREGARD

Trésorière adjointe : Mme Elisabeth SALAS

Notre ancienne trésorière comptable Barbara TUCOO, ayant demandé une disponibilité, a souhaité continuer au CAS mais n'a pas voulu poursuivre ses fonctions de conseillère technique selon les besoins du CAS.

Membres consultatifs : Nicole LAVIGNE et MM Christophe BERGES et Francis OSSAU.

Parmi les perspectives 2023, et parmi les tiers sortants seront concernées les trésorières actuelles, le CA actuel devra s'attacher à trouver des nouveaux candidats au CA et plus particulièrement pour la comptabilité du comité.

Les éventuels nouveaux candidats seront proposés aux élections qui se tiendront lors de la première Assemblée Générale, ayant lieu habituellement courant mars ou avril de chaque année.

Les activités et prestations du CAS durant l'année 2022 :

LES MERCREDIS A LA NEIGE



La saison 2021-2022 a tenue toutes ses promesses grâce notamment aux encadrants, qui cette saison encore, ont répondu présents et ont permis aux nombreux inscrits d'aller s'initier ou approfondir leur pratique sur les pistes de la Pierre Saint Martin.

Le tarif de 12€ reste très intéressant et participe au succès de cette activité.

Ce tarif comprend la location du matériel, mais les petits équipements indispensables comme les anoraks, gants, cagoule, bonnet et masque de ski sont à la charge de chaque participant.

Les départs et les retours se font au niveau du local du CAS aux horaires respectifs de 12h30 et 18h30, et un gouter collectif est pris à la station.



Les inscriptions en ligne se sont bien déroulées et les dossiers constitués par les parents ont été récupérés sans difficulté et gérés parfaitement par la référente de la Commission, Babeth SALAS.

Le CAS la remercie une fois de plus ainsi que l'équipe des encadrant, qui renouvelle chaque année son engagement. De même pour les services et les collectivités qui autorisent leurs agents à participer pour l'encadrement, par délégation du personnel.

Ces sorties sont non seulement des moments très agréables et ludiques pour les enfants mais ce sont également des lieux d'échanges et de convivialité intergénérationnels.

Une cérémonie de remise des trophées, suivi d'un très bon repas, toujours très apprécié des participants et concocté par l'équipe non moins engagée de Françoise, Zouzou et Mamitou, a clôturé la saison.

LE VOYAGE DES RETRAITES



La sortie a été réalisée le 16 juin et a réuni 35 participants à Hendaye.

Cette sortie reste appréciée par les retraités et remporte toujours un vif succès.

Rendez-vous est déjà donné pour une nouvelle escapade dans la joie et la bonne humeur en 2023.

BUVETTES

Compte tenu des circonstances encore particulières liées au covid, le CAS n'a tenu qu'une seule buvette en 2022, celle sur le bal du 14 juillet.

Cette autorisation de débit de boisson par le Maire d'OLORON permettait habituellement au CAS de tenir également un côté sandwicherie, mais des obligations réglementaires liées à la production des repas-sandwiches destinés à la vente au public et le respect de règles sanitaires, ont contraint le CA à ne garder que la vente de boissons.

Cette unique vente de boissons a toutefois permis de réaliser des bénéfices de 2 350€.

De plus, le comité a cédé 4 débits de boisson au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville d'OLORON afin que ce dernier puisse organiser les bals à destinations prioritairement au public sénior mais restant ouverts aux autres publics.

Et le CAS ayant acheté les boissons vendues sur ces bals, les bénéfices ont été reversés intégralement au CAS.

SORTIES ET ACTIVITES DIVERSES

- SEJOUR DES 13-14 ANS AU FUTUROSCOPE : du 17 au 19 juin

Ce séjour, destiné aux enfants de 13 et 14 ans, est proposé en lieu et place des jouets pour les deux dernières années en tant que bénéficiaires de cadeaux de Noël. Il est organisé tous les deux ans, dans un parc d'attractions.

Ce voyage, prévu initialement en 2021, a été reporté en 2022.

Le choix du lieu se basant sur les tarifs les plus intéressants, et les tarifs pratiqués dépendant du nombre de participants et de la date du séjour, les membres du CA ont été amenés à opter pour le séjour au Futuroscope car 12 jeunes seulement ont participé.

Le groupe final, constitué des 12 jeunes et des 2 encadrantes mères d'enfants inscrits, a effectué le départ sur le parking du stade le vendredi 17 juin à 17h, et était de retour à Oloron le dimanche 19 au soir.

- ACTIVITE PARAPENTE

Cette activité proposée dans le cadre d'une sortie conviviale de l'ensemble des intéressés n'a pas pu se réaliser ainsi car la météo ne l'a pas permise.

Mais une solution alternative a été présentée aux intéressés et acceptée par la majorité : les adhérents et leurs familles intéressés restent inscrits et réalisent leur sortie à la date de leur choix validée par le prestataire.

- ROUTE DES VINS DU JURANÇON : le 11 décembre

Activité à destination des adultes, retraités et actifs, la sortie réalisée malgré un nombre restreint de participant, 8 au total.

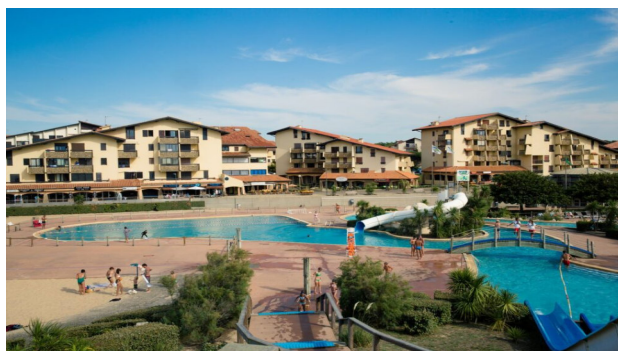
Un véhicule a été loué à Leclerc à cet effet.



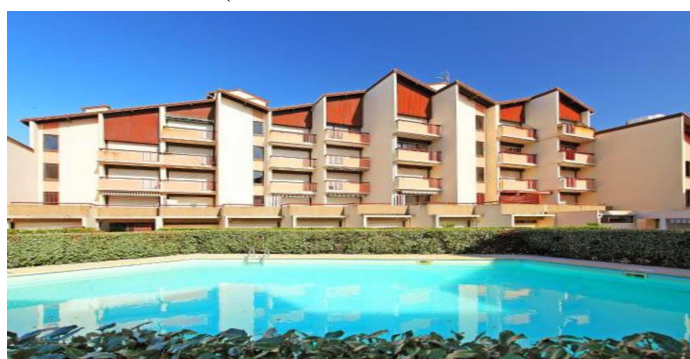
LES LOCATIONS DE MOBIL HOME / CHALETS / MEUBLES DE TOURISME

En 2022, le CA a retenu 3 propositions parmi celles présentées par les référentes Locations :

1 - l'appartement meublé à SEIGNOSSE LE PENON (T2, 5 couchages, au 2ème étage sans ascenseur, situé à 200 m de la plage)



2 - l'appartement meublé à CAPBRETON (T2 de 37m2 + Terrasse situé au rez de chaussée)



3 - l'offre d'ODALYS, qui permet un large de choix de locations et de destinations durant la haute saison mais aussi la pendant la saison basse.

L'aide financière du CAS étant allouée uniquement aux adhérents actifs retenus, notamment par tirage au sort, sur les locations d'été (aucune compensation financière pour les locations réservées par les agents en dehors de la période d'été).

En 2022, l'enveloppe budgétaire une enveloppe exceptionnelle a été accordée aux locations et a représenté 17 991€ (Seignosse+CapbretonOdalys 3 150€ et Odalys 14 841€). Elle a permis de valider 29 semaines aidées (16 via Odalys, 5 à Capbreton et 8 à Seignosse), et faire partir ainsi 29 familles en location.

La Commission Locations constate que la variété des destinations, des types de logement et les nombreux choix de l'offre ODALYS, contribuent à développer le succès de cette prestation, notamment pour les demandes de locations hors saison.

LE CIRQUE ET L'ARBRE DE NOËL 2022



Le CA a été très heureux de pouvoir à nouveau organiser cet événement festif au sein duquel peuvent se retrouver et se rassembler les adhérents, leurs enfants, les retraités et les élus.

Certes la date retenue, contrainte par la disponibilité du traiteur et les vacances scolaires, a produit de nombreuses indisponibilités mais l'évènement a été très apprécié par les participants et était très chaleureux.

L'arbre de Noël s'est donc déroulé le vendredi 16 décembre

- 19h00 : arrivée du père Noël pour la distribution des cadeaux
- 20h : Apéritif offert à tous
- A partir de 21h : Repas par le traiteur Chabanne, sur inscription uniquement, suivi d'une soirée dansante

La présidente et les membres du CA tiennent particulièrement à remercier le Maire de GOES, qui a mis à disposition, gratuitement, la salle communale la « Maison pour tous » au CAS pour l'organisation de son arbre de Noël.

En effet, les travaux en cours sur les différentes salles d'OLORON n'ont permis d'organiser cette fête sur cette ville centrale.

Cependant, et compte tenu du nombre de participants à l'arbre de Noël et surtout des convives au repas, il convient de noter que la taille de la salle « Maison pour tous » de GOES a été parfaite pour accueillir notre événement et lui conférer une grande convivialité qui a été très appréciée par tous les participants.

De plus, les menus pour les adultes et pour les enfants ont fait la joie de tous les convives :

Menu/Adultes

Garbure

Ris de veau

1/2 magret et ses pommes sautées

Fromage, salade

Profiteroles aux chocolats

Menu/Enfants

Friand

Nuggets/Frites

Muffin

LE CIRQUE

Le cirque de Noël était de retour sur Oloron. La séance à destination des adhérents du CAS s'est déroulée le samedi 3 décembre à 14h.

En raison de deux années d'absence, peu de familles ont fait le choix de ce supplément aux cadeaux des enfants, mais les amateurs continuent d'apprécier ce spectacle et la magie de ce cirque de Noël.



LES AUTRES PRESTATIONS tout au long de l'année :

- prestation d'action sociale pour les séjours vacances et linguistiques des enfants des adhérents
- tarifs préférentiels chez les commerçants du piémont sur présentation de la carte CAS
- commandes toute l'année de produits à des tarifs groupe (parfums, volailles d'Espiate, Biscuits bijoux, coutellerie Pradel et Laguiole...)
- place de cinéma à 5 €
- tickets pour le restaurant de l'hôpital d'Oloron (avec déduction de l'aide du CAS, de 1€)
- sommes allouées pour les événements suivants : départ en retraite, médaille d'honneur, mariage, naissance, décès de l'adhérent
- Remise de 15 % Thermes de Salies de Béarn (carte Partenaire)
- Taux préférentiels auprès d'organismes financiers

Les événements importants qui ont eu lieu durant l'année 2022 :

a/ Naissances

Le CAS a accueilli 3 enfants :

- Elliott, au foyer de Lucille HERBAUX, agent à la CCHB
- Amanda, au foyer de Florian GARCIA, agent du Syndicat Mixte des Gaves
- Paul, au foyer Jonathan SEBAT, agent de la ville d'Oloron

b/ Mariages

Le CAS a adressé ses félicitations et vœux de bonheur à 1 adhérente à l'occasion de leur mariage :

- Delphine BERGERET, agent de la CCHB

c/ Départs à la retraite

5 agents ont quitté leur fonction pour faire valoir leur droit à la retraite, et pour un repos bien mérité

- Anne-Marie DUBRASQUET, Jean-Marc LASSALLE, André GAROS, Jacques MULDERMANS et Daniel LASSALLE, retraités de la ville d'Oloron
- Maryse CAMPET, retraitée de la commune d'Ogeu-les-Bains
- Evelyne GARCIA, retraitée de la CCHB

d/ Médailles du travail

Pour leur mérite professionnel, notamment reconnu par la remise la médaille d'honneur, le CAS adresse les félicitations aux agents suivants

- Argent : Gabrielle COUDEU, Isabelle RUIZ, Sébastien ALLONGUE, Christian DUHALDE, David LAPERNE, Michel LOUSTAU, Emmanuel MOLINA
- Vermeil : Isabelle RUIZ, Eric LASSALLE
- Or : Valérie DARRIBERE

e/ Mutations / Départs / Disponibilité

Le CAS souhaite bonne continuation et réussite dans leurs nouveaux projets professionnels et personnels aux collègues

- Aurélie NARBEBURY, qui a quitté la CCHB
- Gilles DELAS, agent d'Ogeu, en disponibilité
- Nicolas LOUSTALOT, agent d'Oloron, en disponibilité

f/ Décès des nôtres ou dans les familles des nôtres

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux collègues ci-dessous et leurs familles, qui ont connu la douleur de la perte d'un être cher

ALBERT, ARHONDO, ARROSERES, BARADE, BAYLACQ, BORDATTO, CABANNES, ESTREM, GREGOIRE, LABARERE, LACAZETTE, LENDRES, NICOLAS, ORENSANZ, OSSAU-TRESAUGUE, PERRAUD, SOURBET, URCULLU

Les perspectives en 2023 :

La présidente et les membres du CA ont été très heureux de reprendre et proposer des activités de façon quasi normale en 2022.

La perspective de pouvoir reconduire les propositions et multiplier les activités, sorties et moments de convivialité en 2023 représente une motivation particulière pour l'équipe du CA, qui a constaté une certaine difficulté et/ou appréhension pour les adhérents de reprendre les activités partagées.

Ce sera donc un double défi à relever pour le comité, à savoir développer les propositions et encourager les adhérents à y participer.

Remerciements :

Les membres du CA se joignent à la présidente pour remercier les représentants des collectivités membres et tout particulièrement Monsieur le Maire d'Oloron et Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB), par leurs soutiens financiers, le prêt de matériels divers et l'autorisation de délégation de personnel pour l'encadrement de diverses activités.

La présidente tient à renouveler ses remerciements aux membres des différentes commissions et à l'ensemble des personnes (adhérents, familles des adhérents, partenaires...) qui participent de façon active à la vie de l'association tout au long de l'année.

BILAN FINANCIER EXERCICE 2022

CATEGORIE	Recettes	Dépenses	SOLDE
COTISATIONS →	14 166,90		14 166,90
CCHB	5953,50		
GOES	48,60		
MOUMOUR	97,20		
OGEU	534,60		
PRECILHON	97,20		
OLORON	6755,40		
SMGOAO	145,80		
ESQUIULE	145,80		
LEDEUIX	291,60		
RGT PED GOES	48,60		
HERRERE	48,60		
SUBVENTIONS →	29 000,00		29 000,00
CCHB	12200,00		
GOES	100,00		
MOUMOUR	200,00		
OGEU	1000,00		
PRECILHON	200,00		
OLORON	13900,00		
SMGOAO	300,00		
ESQUIULE	300,00		
LEDEUIX	600,00		
RGT PED GOES	100,00		
HERRERE	100,00		
ACTION SOCIALE SEJOURS ENFANTS		611,00	-611,00
SORTIES CULTURELLES ET DE LOISIRS	910,00	2 337,00	-1 427,00
AFTER WORK	0,00	700,00	-700,00
AVANCES (prêts)	3 187,00	2 380,00	807,00
BUVETTES	4 063,76	1 721,48	2 342,28
PRIME MARIAGE		640,00	-640,00
PRIME NAISSANCE		1 000,00	-1 000,00
DEPARTS RETRAITE/MUTATIONS	78,50	6 379,15	-6 300,65
MEDAILLE d'HONNEUR COMMUNALE		490,00	-490,00
RELATIONS AVEC LES RETRAITES	280,00	2 156,00	-1 876,00
CANTINE	1 260,00	1 460,00	-200,00
LOCATION 2022 Odalys		14 841,00	-14 841,00
LOCATION 2022 (Seignosse)		1 900,00	-1 900,00
LOCATION 2022 (Port Leucate)		1 250,00	-1 250,00
GERBES - ALLOCATION OBSEQUES		2 120,00	-2 120,00
DISTRIBUTEUR PISCINE	0,00		0,00
REVERSEMENT CHEQUES DEJEUNERS	1 640,56		1 640,56
CHALLENGE MILLAU	0,00	0,00	0,00
PETANQUE	0,00	0,00	0,00
ARBRE DE NOEL (Jouets 0-12ans), repas, cirque...	1 298,63	11 635,02	-10 336,39
SEJOUR ENFANTS 13-14ANS (2021 reporté en 2022)	600,00	5 361,60	-4 761,60
FRAIS DE GESTION- BPSO	0,00	0,00	0,00
INTERETS - parts sociales	0,00		0,00
INTERETS - Livret	0,00	0,00	0,00
DIVERS - réceptions		147,41	-147,41
ASSURANCES TELEPHONE		1 054,99	-1 054,99
EQUIPEMENT CAS		0,00	0,00
SKI - mercredis à la neige	547,00	8 937,09	-8 390,09
SERVICE ACHAT	4 813,72	5 884,34	-1 070,62
ENTRETIEN NETTOYAGE LOCAL		49,20	-49,20
REPORT EXCEDENT 2021	5 437,88		5 437,88
TOTAL	67 283,95	73 055,28	-5 771,33